



Règlement de la course / marche connectée de 5km

ARTICLE 1 : ORGANISATION

La course connectée Ensemble 2023 est une course (ou une marche) connectée réalisée à distance par les participante.s et organisée par Handiamo, dont les partenaires officiels sont Accor, Disneyland Paris, Eqiom, Eurocom, Idemia, PWC et Verisure. L'équipe organisatrice de chaque partenaire peut être contactée par ses collaborateurs / collaboratrices directement pour toute question.

ARTICLE 2 : DATES, HORAIRES ET PARCOURS

La course/marche connectée Ensemble de 5km se tiendra du lundi 3 juillet 2023 à 6 heures du matin au vendredi 7 juillet à 17h, sur un parcours libre selon l'adresse de départ du participant.

Le parcours de la course étant libre, il revient à chaque participant.e de préparer son parcours en amont afin de ne parcourir que 5km.

Toute distance parcourue au-delà des 5km ne saurait être prise en compte, c'est le temps total de la distance de la course qui sera prise en compte, même si le/la participant.e réalise ensuite plus de 5 kilomètres.

ARTICLE 3 : CONDITION DE PARTICIPATION

3-1 : Inscription préalable

Seuls les collaborateurs et collaboratrices des entreprises partenaires de l'édition 2023 d'Ensemble pourront participer à la course connectée.

Chaque participant.e obtiendra son dossard électronique par email après son inscription individuelle et gratuite via le site de l'événement Ensemble <https://handiamo.com/ensemble/> dans l'onglet « Inscription et participation aux épreuves ».

Le port du dossard pendant la course n'est pas obligatoire mais est recommandé.

Chaque participant.e verra le chrono qu'il aura réalisé comptabilisé dans le classement général inter-entreprises.

3-2 : Décharge de responsabilité

La participation à la course Ensemble n'est ouverte qu'aux coureurs qui auront signé une décharge de responsabilité adulte. Ce document (version électronique) doit être daté et signé par chaque participant.

3-3 : Duos handi-valides

Chaque entreprise partenaire devra compter parmi ses participants au moins cinq duo handi-valide (duo handi-valide fauteuil et/ou duo handi-valide avec masque de cécité ou lunettes de malvoyance).

Les masques de cécité (avec les liens pour les guides), lunettes de malvoyance et les fauteuils roulants seront fournis pour les participants en Ile de France, et livrés par l'organisateur Handiamo auprès de chaque entreprise partenaire.

Tous les autres participants pourront courir individuellement ou par équipe à distance depuis leur domicile ou leur lieu de travail.

ARTICLE 4 : MODE D'INSCRIPTION

4-1 : Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne via le site internet <https://handiamo.com/ensemble/> dans la rubrique « Inscription et inscription aux épreuves » ou via le lien direct selon l'entreprise de rattachement :

- Accor : <https://protiming.fr/runnings/register/6839/16629/display:iframe>
- Disneyland Paris : <https://protiming.fr/runnings/register/6839/16636/display:iframe>
- Eqiom : <https://protiming.fr/runnings/register/6839/16630/display:iframe>
- PWC : <https://protiming.fr/runnings/register/6839/16633/display:iframe>
- Verisure : <https://protiming.fr/runnings/register/6839/16635/display:iframe>

L'inscription en amont à la course connectée est obligatoire.

L'inscription à la course est gratuite pour tous les collaborateurs et collaboratrices des entreprises partenaires. Les collaborateurs doivent s'inscrire et indiquer leur entreprise de rattachement pour le bon calcul des points et par conséquent du classement provisoire.

4-2 : Transfert de dossard

Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit. Tout participant porteur d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis hors course ou être reconnu responsable de tout dommage causé ou subi si un accident survient durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenu ou causé par ce dernier dans ce type de situation.

ARTICLE 5 : SECURITE

La course connectée Ensemble s'effectuant en individuel et à distance, chaque participant.e sera responsable de sa sécurité.

L'équipe organisatrice recommande les modalités suivantes :

- Inscription d'un numéro de téléphone sur le dossard si le dossard est porté pendant la course
- Annotation sur papier des informations personnelles suivantes le cas échéant : nom, numéro d'urgence, groupe sanguin
- Port d'une pièce d'identité sur soi

Pour celles et ceux courant en groupe le cas échéant, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à un concurrent victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

ARTICLE 6 : ASSURANCE, RESPONSABILITE ET COMPORTEMENT

L'organisateur a souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès d'Aviva pour couvrir l'ensemble des événements qu'il organise, et notamment la course connectée Ensemble.

L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problème de santé ou d'une préparation insuffisante. Les concurrents assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'organisateur de la course connectée en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la course. L'organisateur ne peut être tenu responsable en cas de vol des affaires personnelles des participants ou de dégradation de matériel.

ARTICLES 7 : CHRONOMETRAGE

La société PROTIMING assurera le chronométrage au moyen de sa plateforme.

Chaque participant.e devra activer ses données GPS et enregistrer ses données de course via une applications de course, avec sa montre connectée ou avec sa montre à aiguilles. Les données de course devront être partagées et déclarées après la course et ce le vendredi 7 juillet 2023 à 17h au plus tard via le site internet sur le lien direct :

<https://protiming.fr/Results/performance/6839>

ARTICLE 8 : RECOMPENSES

Un classement inter-entreprises sera réalisé après la course une fois les données collectées grâce au partage des données de tous les participants via la plateforme de chronométrage. La première place reviendra à l'entreprise dont le taux d'engagement sera le plus haut (nombre de coureurs et déclaration de résultats relatif à l'effectif global de l'entreprise).

En cas d'égalité entre deux entreprises partenaires, elles seront départagées par le chrono moyen de leurs collaborateurs et collaboratrices.

L'entreprise arrivant à la première place se verra attribuer 7 points pour la course connectée, l'entreprise arrivant à la deuxième place se verra attribuer 6 points et ainsi de suite.

ARTICLE 9 : DROIT A L'IMAGE

En participant à l'épreuve, chaque coureur donne expressément son accord pour l'utilisation des images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous types de supports, incluant les documents promotionnels et/ou publicitaires. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement et en accepte toutes les clauses sous peine de non participation à l'événement.



Règlement de la course physique en forêt de 5km

ARTICLE 1 : CONDITION DE PARTICIPATION

Inscription préalable

Seuls les collaborateurs et collaboratrices des entreprises partenaires de l'édition 2023 d'Ensemble pourront participer à la course physique le samedi 8 juillet 2023.

Chaque participant.e se verra remettre son dossard dans le stand de son entreprise partenaire sur le village Ensemble le samedi 8 juillet 2023 au matin et ce à partir de 9H30 après son inscription individuelle et gratuite via le site de l'événement Ensemble www.evenementensemble.com dans l'onglet « Inscription et participation aux épreuves » du menu, dans l'espace de son entreprise prévu à cet effet :

Le port du dossard et de la puce de chronométrage pendant la course est obligatoire. Chaque participant.e verra le chrono qu'il aura réalisé comptabilisé dans le classement général inter-entreprises.

Les participants ont jusqu'au mardi 4 juillet 17h pour s'inscrire à la course.

Décharge de responsabilité

La participation à la course Ensemble n'est ouverte qu'aux coureurs qui auront signé une décharge de responsabilité adulte. Ce document (version électronique) doit être daté et signé par chaque participant.

ARRIVEE SUR SITE & CHECK-IN

Chaque participant.e devra arriver 45 minutes avant le départ de sa vague pour effectuer le check-in auprès de son équipe de rattachement dans le stand prévu à cet effet, rencontrer son équipe, retirer son dossard le cas échéant ainsi que récupérer son t-shirt.

À tout moment vous pouvez vous rapprocher de l'équipe organisatrice pour toute question.

Vague	Départ Course	Arrivée sur site
Vague 1	10h	A 9h15
Vague 2	10h15	A 9h30
Vague 3	10h30	A 9h45
Vague 4	10h45	A 10h00
Vague 5	11h	A 10h15
Vague 6	11h15	A 10h30
Vague 7	11h30	A 10h45
Vague 8	11h45	A 11h00

RETRAIT DU MATERIEL HANDISPORT

Chaque équipe de 6 personnes devra venir retirer son matériel handisport afin que les personnes en situation de handicap simulé au sein de l'équipe puisse être équipée - et ce 5 minutes avant l'horaire de départ de la vague.

ÉCHAUFFEMENT

Chaque équipe de 6 personnes devra désigner un capitaine d'équipe. L'échauffement se fera par vague près de la zone de départ devant le podium. Chaque équipe devra se présenter 15 minutes avant le départ de sa vague pour s'échauffer.

Vague	Départ Course	Échauffement
Vague 1	10h	A 9h45
Vague 2	10h15	A 10h
Vague 3	10h30	A 10h15
Vague 4	10h45	A 10h30
Vague 5	11h	A 10h45

Vague 6	11h15	A 11h
Vague 7	11h30	A 11h15
Vague 8	11h45	A 11h30

5 minutes avant le départ de leur vague, les équipes doivent se présenter en zone de départ.

LE PARCOURS

2 boucles de 2,5km chacune dans la forêt de Meudon avec des descentes, des montées.

- Nos encadrants seront placés aux endroits stratégiques du parcours pour vous guider, et les balises ENSEMBLE vous permettront également de ne pas perdre le nord 😊
- À tout moment et en cas de besoin, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un de nos encadrants.
- A l'issue des 5km en forêt, **une épreuve** vous attend au cœur du village avant de passer la ligne d'arrivée !

ÉPREUVE EN FIN DE COURSE :

Ramping

Comme son nom l'indique. Au sol, à la force des bras et des jambes en gardant bien le ventre contre le sol.

- **CONCEPT :**
- **Seul mais tous ensemble !** Développer la capacité d'adaptation et la solidarité.
- **OBJECTIF :** Sortir de l'autre côté du « tunnel » le plus rapidement possible en rampant dessous.

CALCUL DES RESULTATS

Passage de la ligne d'arrivée

Chaque équipe est composée de 6 participants.

Les membres des équipes doivent impérativement passer la ligne d'arrivée ENSEMBLE.

Quoi qu'il arrive, c'est le chrono du dernier membre de l'équipe qui sera retenu pour établir le chrono réalisé par l'équipe.

Résultats

Un classement inter-entreprises sera réalisé après la course physique une fois les données collectées grâce au partage des données de tous les participants via la plateforme de chronométrage. La première place reviendra à l'entreprise dont la moyenne chronométrique réalisée par ses collaborateurs sera la plus basse.

En cas d'égalité chronométriques entre deux entreprises partenaires, elles seront départagées par le taux de participation de leurs collaborateurs et collaboratrices.

L'entreprise arrivant à la première place se verra attribuer 7 points pour la course connectée, l'entreprise arrivant à la deuxième place se verra attribuer 6 points et ainsi de suite...

Trophées

4 trophées seront remis lors de la remise de prix le samedi 8 juillet 2023 vers 13H30

TROPHEE PODIUM

- Trophée OR Édition Ensemble 2023
- Trophée ARGENT Édition Ensemble 2023
- Trophée BRONZE Édition Ensemble 2023

Pour ces trois trophées OR, ARGENT et BRONZE, le score moyen toutes activités confondues est calculé en faisant la moyenne des trois activités suivantes :

- Le score moyen réalisé au Handiquiz
 - Le taux d'engagement moyen réalisé à la Course Connectée
 - Le chrono moyen réalisé en équipe à la Course Solidaire
-
- Trophée ENGAGEMENT Édition Ensemble 2023
 - Prend en compte la moyenne des taux d'engagements de chaque entreprise aux activités du Handiquiz et de la Course Connectée